

404LM001/22

**SOCIÉTÉ
NATIONALE**
des
**CHEMINS DE FER
FRANÇAIS**

D

RECTIFICATIF N° 1
A LA NOTE GÉNÉRALE

D 54

du 1^{er} janvier 1952

« *Fonctions et organisation
de la Direction du Matériel et de la Traction.* »

Paris, le 30 octobre 1953.

DISTRIBUTION

SR

1^o — Modification à faire à la plume :

Page 4 — **IX** — **DIVERS.**

Ajouter : « **Direction du Bureau des transports exceptionnels** ».

2^o — Coller le béquet ci-dessous au bas de la page 3, sous le titre VIII.

En outre, inscrire le N° et la date de ce rectificatif sous le cartouche de distribution.

Le Directeur Général,
Louis ARMAND.

31/W. 6.736. — Paris, Imprimerie administrative Centrale, 8, rue de Furstenberg. (8798) - Marché 201

- Etude du matériel moteur et remorqué et des installations fixes électriques du ressort de la Direction du Matériel et de la Traction (1).
- Etablissement et présentation aux autorités compétentes des commandes de matériel neuf.
- Direction des divisions d'études et sections d'essais et de recherches spécialisées.
- Contrôle des études effectuées par les bureaux d'études régionaux.

◆ (1) Ces installations fixes comprennent :

- a) l'alimentation en courant des lignes de contact des lignes électrifiées à partir de l'entrée haute tension des sous-stations, des postes de sectionnement et de mise en parallèle des caténaires, ainsi que des postes d'alimentation des gares ;
- b) les installations d'éclairage et de force des établissements du Matériel et de la Traction.